

Rapport annuel 2022

Groupe professionnel cat. B (moniteurs de conduite)

En 2022, le groupe professionnel des moniteurs de conduite (GP cat. B) a mis l'accent sur les travaux de révision de l'enseignement obligatoire de la théorie de la circulation routière (sensibilisation). L'Office fédéral des routes (OFROU) souhaite, en collaboration avec L-drive Suisse et d'autres organisations spécialisées ainsi que les cantons, rendre ce cours plus adapté à l'avenir.

La dernière réunion du groupe de travail "E-Learning au sein de la théorie de la circulation routière" a eu lieu en janvier 2022. Un document de travail a été rédigé à l'occasion de cette réunion. Ce document sert de base de travail et de prise de position de L-drive Suisse et présente le point de vue consolidé des moniteurs de conduite sur les possibilités et les limites de l'utilisation de l'"e-learning". Les grandes lignes de ce document de position ont déjà été traitées dans le rapport annuel 2021. En outre, les membres de L-drive Suisse ont été informés par écrit des points essentiels de la position de l'association dans un courrier daté du 21 décembre 2022.

E-learning/enseignement en présence

En résumé, L-drive Suisse s'engage à ce que le cours de théorie de la circulation routière soit dispensé en présence des élèves. Les modules d'e-learning ne peuvent pas remplacer les modules, tout au plus les compléter ! Néanmoins, il est judicieux que les moniteurs de conduite se penchent sur les possibilités (et les limites) de l'apprentissage en ligne, car ce thème devrait rester d'actualité à l'avenir.

Groupe de travail de l'OFROU sur la révision de l'enseignement de la théorie de la circulation routière

Sur invitation de l'OFROU, L-drive Suisse a pu présenter la prise de position et le document de travail susmentionnés au groupe de travail de la Confédération qui se penche depuis le printemps 2022 sur la révision de l'enseignement de la théorie de la circulation routière. L-drive Suisse est d'ailleurs elle-même représentée par plusieurs membres au sein du groupe de travail de l'OFROU. Ceux-ci sont convaincus que le cours de la théorie de la circulation routière devrait être clairement renforcée à l'avenir. A l'avenir, le cours de la théorie de la circulation routière devrait être réglé sur la base d'une ordonnance officielle. Les moniteurs de conduite sont également convaincus que de nombreux points mentionnés dans le document de travail seront repris dans le nouveau cours de la théorie de la circulation routière. On ne sait cependant pas encore s'ils seront finalement pris en compte. L-drive Suisse a bon espoir que certaines des propositions pratiques des organisations de moniteurs de conduite seront prises en compte.

Afin de ne pas envoyer de faux signaux à l'extérieur, l'OFROU ne souhaite pas, pour l'instant, donner d'indications plus précises sur les nouveautés que pourrait apporter la révision de l'enseignement de la théorie de la circulation routière. L'OFROU a informé en conséquence dans la revue de l'association L-drive 04/2022. De même, il a été communiqué que la date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions était encore ouverte, sachant qu'elle n'interviendrait pas avant 2025.

Jusqu'à cette date, tout reste comme avant. Depuis le 1er janvier 2021, le cours de la théorie de la circulation routière visité est valable sans restriction. Les directives de l'OFROU sont également en vigueur depuis le début de l'année 2021, bien que rien d'essentiel n'ait changé depuis 1993. Il faut malheureusement constater qu'il existe encore des prestataires de cours de la théorie de la circulation routière obligatoires qui ne fournissent pas de matériel pédagogique. De plus, la durée de quatre fois deux heures ou de deux fois quatre heures (pauses comprises) n'est parfois pas respectée. Il est important que ces règles du jeu soient respectées et que tout le monde tire à la même corde, ce qui correspond à l'équité.

L-drive Schweiz | Suisse | Svizzera

Bruno Schlegel,
Président groupe professionnel cat. B